

# COMMUNE DE SALERNES

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## relative à la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2018-176 en date du 18 octobre 2018, le Maire de la commune de Salernes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Monsieur **Richard STALENQ**, ingénieur en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon, par décision n° E18000072/83 du 28 septembre 2018.

**L'enquête se déroulera en Mairie de Salernes  
du lundi 12 novembre 2018 à 9h00 au samedi 15 décembre 2018 à 12h00.**

Conformément à la décision n° CU-2018-001949 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, portant décision après examen au cas par cas sur la non éligibilité à évaluation environnementale, la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette décision sera annexée au dossier d'enquête publique.

Le **dossier d'enquête publique format papier** est **consultable en mairie de Salernes** aux jours et heures habituels d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00. Ce même dossier sera consultable sur un poste informatique avec accès internet mis à disposition du public à la mairie de Salernes.

Le **dossier d'enquête publique au format numérique** est également disponible durant l'enquête publique sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/1022>.

**Chacun pourra consigner éventuellement ses observations :**

- Soit sur le **registre d'enquête** ouvert à cet effet en **Mairie**,
- Soit les adresser par **écrit** à l'attention de **Monsieur le Commissaire enquêteur - Hôtel de Ville - Place Clemenceau - 83690 Salernes**,
- Soit par **mail** à l'adresse suivante : **enquete-publique-1022@registre-dematerialise.fr**, du 12 novembre 2018 à 9h au 15 décembre 2018 à 12h00,
- Soit sur le **registre d'enquête en ligne** sur le site internet suivant : **<https://www.registre-dematerialise.fr/1022>**.

**Le commissaire enquêteur recevra en mairie aux dates et heures suivants :** **Le lundi 12 novembre 2018, de 9 h 00 à 12 h 00**

**Le mercredi 21 novembre 2018, de 14 h 00 à 17 h00**

**Le vendredi 30 novembre 2018, de 9 h 00 à 12 h 00**

**Le samedi 15 décembre 2018, de 9 h 00 à 12 h 00**

**Caractéristiques principales du projet de modification n°5 du PLU :**

- Permettre la réalisation d'une résidence de tourisme sur le site des Arnauds en lieu et place des gîtes et du camping municipal qui sont aujourd'hui fermés.
- Permettre la construction d'un projet de logements sociaux sur le secteur Uaar de l'ancienne cave coopérative.

**Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête :**

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°5 du PLU ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. A l'issue d'un délai de trente jours le Commissaire Enquêteur transmettra au Maire le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département du Var et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet **<https://www.registre-dematerialise.fr/1022>**, et ce pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique, conformément aux dispositions de l'article R123-21 du code de l'environnement.

Toutes informations relatives à **l'organisation de l'enquête publique** peuvent être demandées auprès de Madame le Maire de Salernes, soit par courrier adressé à **Hôtel de Ville - Place Clemenceau - 83690 SALERNES** ou par téléphone : **04.94.60.40.00**

